

**LISTE DES ÉLÉMENTS DEVANT FIGURER SUR UNE
DEMANDE D'AUTORISATION DE TIR**

À renvoyer avant le 31 mars 2022 à :

**Direction départementale des territoires – service eau environnement forêt
Marmilhat – B.P. 43 – 63370 LEMPDES**

ou ddt-chasse@puy-de-dome.gouv.fr avec comme objet CORMORANS

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA DESTRUCTION
DE GRANDS CORMORANS PHALACROCORAX CARBO SINENSIS
sur plans d'eau et cours d'eau, hors piscicultures
Campagne 2022 - 2023**

Demandeur (NOM-Prénom)

Qualité du demandeur.....

Adresse :

Code postal – Commune.....

Mail :

Téléphone - Portable :

demande l'autorisation de tirer le Grand Cormoran sur les cours d'eau ou plans d'eau hors piscicultures désignés ci-dessous, pour les personnes suivantes :

NOM -Prénom	N° permis de chasser	Adresse complète

et demande l'autorisation de tirer cormorans (indiquer le nombre de cormorans que vous souhaitez tirer).

J'estime àeuros les dégâts causés par les cormorans (coûts de l'alevinage / des pertes estimées ...).

Personne assermentée chargée d'encadrer les tirs (mention obligatoire) :

(garde chasse, garde pêche, agent de l'ONCFS, lieutenant de louveterie, garde champêtre)

Nom - prénom :

Adresse :

Qualité:

Nom du cours d'eau	Lieu-dit ou N° du ou des lots	Longueur ou surface	Commune(s)

A

le

Signature

PS. : pour la 1^{ère} demande, joindre un plan de situation du territoire concerné et copie de l'assermentation de la personne chargée d'encadrer les tirs.